

2018 2019

RAPPORT ANNUEL ANNUAL REPORT

www.apnc-pacn.com

 **gérance des nutriments | nutrient stewardship**

LA GESTION DURABLE DES NUTRIMENTS 4R
CONTRIBUE À PRODUIRE
DES CULTURES DE FAÇON DURABLE

ECONOMICALLY, ENVIRONMENTALLY,
AND SOCIALLY SUSTAINABLE CROP
PRODUCTION.

BON PRODUIT	BONNE DOSE	BON MOMENT	BON ENDROIT
			
RIGHT SOURCE	RIGHT RATE	RIGHT TIME	RIGHT PLACE



Association professionnelle
en nutrition des cultures
Professional Association
in Crop Nutrition



DEUX FORMES DE BORE VALENT MIEUX QU'UNE.

**DÉVELOPPEZ LE PLEIN POTENTIEL DE VOS CULTURES GRÂCE À LA
DISPONIBILITÉ DU BORE PENDANT TOUTE LA SAISON.**

Partout en Amérique du Nord, les carences en bore (B) limitent les rendements des cultures sur les exploitations agricoles. En fait, l'insuffisance en bore (B) est la carence en micronutriments la plus courante au monde, après le zinc.

Le bore est l'un des huit micronutriments qui, s'il est ajouté aux éléments nutritifs essentiels dans les bonnes proportions, est devenu l'un des plus grands facteurs d'augmentation du rendement.

Par contre, lorsqu'il est question du bore, la ligne entre la toxicité et la carence est mince. Il doit être appliqué en plus petite quantité que la plupart des nutriments, et au bon moment. C'est pour ces 2 raisons que le bore est souvent appliqué en trop petite ou en trop grande quantité. Le bore est habituellement ajouté à un mélange granulaire de plusieurs nutriments. Cette

façon de faire entraîne souvent une répartition inégale du bore dans les champs : certains endroits en reçoivent trop, alors qu'il en manque ailleurs.

Aspire® est un fertilisant unique en son genre. Sa formulation particulière remédie au problème de distribution inégale du bore en regroupant dans chaque granule deux formes de bore avec du potassium. Cela assure une distribution uniforme des nutriments, une disponibilité du bore pendant toute la saison et un rendement maximum.

DISTRIBUTION UNIFORME DE NUTRIMENTS

La technologie Nutriform® permet à Aspire d'intégrer dans chaque granule une combinaison de deux formes de bore avec du potassium, de façon à

distribuer également chaque nutriment, dans les bonnes proportions, et à assurer une fertilité optimale du sol.

DISPONIBILITÉ DU BORE PENDANT TOUTE LA SAISON

Aspire combine deux formes de bore: le borate de sodium à libération rapide et une forme de borate de calcium à libération lente. Ces deux formes de bore assurent un apport suffisant à la culture, à chaque stade de croissance, tout au long de la saison.

FENÊTRE D'UTILISATION FLEXIBLE

Sachant que le bore sera disponible pour les cultures pendant toute la saison, les producteurs ont donc le choix d'appliquer Aspire à l'automne ou au printemps.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS SUR CE QU'ASPIRE PEUT VOUS OFFRIR, [CONSULTEZ ASPIREBORON.COM](http://CONSULTEZ.ASPIREBORON.COM).

"Aspire est la solution pour les producteurs qui souhaitent appliquer la bonne quantité de bore, au bon moment, et au bon endroit"

– ROSS BENDER, AGRONOME PRINCIPAL DE LA COMPAGNIE MOSAIC

TABLE DES MATIÈRES

Table of contents (English section).....	42
Message du président.....	4
Conseil d'administration 2018-2019.....	6
Gestionnaires de l'association.....	6
Profil de l'association.....	7
Structure de l'industrie.....	8
Programme du Congrès et de l'assemblée générale annuelle 2019.....	9

RAPPORTS

Président-directeur général.....	13
Comité fertilisant.....	18
Comité phytosanitaire.....	21
Comité 4B Gestion des nutriments.....	26
Bilan des événements.....	30
États financiers 2018-2019.....	34

PARTENAIRES FINANCIERS DU RAPPORT ANNUEL

Mosaic Canada Crop Nutrition.....	2
Agrocentre SQS.....	12
Association des producteurs de pierre à chaux du Québec inc.....	17
La Terre de chez nous.....	29
Sollio Agriculture.....	72



APNC

4790, rue Martineau, bureau 100, Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1V1
Téléphone : 450 799-0968 • Télécopieur : 450 799-2445

MESSAGE DU PRÉSIDENT

M. Sylvain Lavoie, agr., MBA

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au 63^e Congrès et assemblée générale annuelle de l'Association professionnelle en nutrition des cultures. « Valoriser la santé des plantes pour une industrie agroalimentaire durable », voilà la mission que les membres se sont donnée.



LA POLITIQUE BIOALIMENTAIRE 2018-2025

De nouveau, dans la dernière année, l'APNC a été conviée à deux rencontres avec le Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) afin de co-construire la nouvelle Politique bioalimentaire 2018-2025, et ce, avec les différents partenaires des secteurs agricole et agroalimentaire du Québec.

La première rencontre a eu lieu le 12 mars dernier à Drummondville. L'APNC y a participé comme acteur incontournable de la filière du secteur des grandes cultures. Le but de cette rencontre était de partager ensemble la feuille de route de la Politique bioalimentaire, tout en traitant les différentes intentions des partenaires. Au niveau de la 3^e orientation de la Politique, soit « Des entreprises attractives et responsables », le Programme 4B de l'APNC a été retenu comme une intention faisant partie de la section « Développement durable et agroenvironnement ». Le vice-président de l'association, M. Stéphane Beaucage, a saisi l'occasion pour expliquer le Programme 4B aux représentants du MAPAQ, dont le ministre M. André Lamontagne, ainsi qu'aux autres acteurs de la filière. Un concept qui fût très bien accueilli.

La deuxième rencontre a eu lieu le 31 mai dernier à Drummondville, lors de la rencontre annuelle des partenaires 2019 pour la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2018-2025. Sans surprise, les pratiques d'affaires responsables, la santé et l'environnement, dont notamment l'utilisation des pesticides, font partie des

préoccupations mentionnées dans plusieurs sondages au niveau des consommateurs, ainsi que celles de différentes instances gouvernementales liées aux secteurs de l'économie, de la santé et de l'environnement.

Tel que déjà mentionné, dans un tel contexte, l'APNC doit contribuer à l'atteinte des cibles de cette Politique bioalimentaire, tout en s'assurant que ses membres y trouvent leur compte. Cela reste toujours une priorité incontournable pour nous.

PROGRAMME 4B-GESTION DES NUTRIMENTS

Le Programme 4B a pour objectif ultime de maximiser les prélèvements des nutriments par les cultures, pour ainsi optimiser les rendements, donc, la rentabilité des entreprises agricoles, tout en réduisant les impacts sur l'environnement.

Le 30 janvier dernier, le Programme 4B a été présenté au Cabinet du MAPAQ afin de bien sensibiliser le nouveau parti au pouvoir, soit la Coalition Avenir Québec (CAQ), à ce concept qui contribue sans faute à la réalisation des objectifs de la Politique bioalimentaire.

Le programme 4B est un modèle de concept qui répond aux attentes sociétales et doit devenir ainsi une pratique incontournable de la responsabilité des entreprises et du secteur végétal.

Avec la collaboration de Fertilisants Canada, l'implantation du Programme 4B au Québec prend de plus en plus de forme, tel qu'expliqué dans une autre section du présent rapport annuel. Je remercie les membres du Comité de gestion de ce projet.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (CAPERN) – ENJEU DES PESTICIDES

Le mandat que le CAPERN s'est donné est le suivant :

« Examiner les impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois. »

L'APNC a salué la décision de mettre en place une telle commission sur l'enjeu de l'utilisation des pesticides en agriculture. L'APNC estime qu'un tel exercice permettra d'évaluer le débat sur cet enjeu et de clarifier les faits, dans l'optique de favoriser une utilisation judicieuse et responsable des pesticides au Québec.

Au cours de la dernière année, dans un contexte très émotif, de nombreuses choses ont été lues et entendues au sujet des pesticides. Les produits phytosanitaires représentent un rouage essentiel de notre agriculture. Ils permettent d'optimiser la productivité des terres disponibles afin de répondre aux besoins des producteurs et, surtout, à la demande croissante des consommateurs pour des produits locaux et abordables.

Les enjeux sont majeurs et doivent faire l'objet d'une réflexion à la fois posée et constructive.

C'est pour cette raison que l'APNC a déposé un mémoire à la CAPERN. Ce dernier se veut éducatif, tout en soulevant la responsabilité partagée de tous les acteurs de la filière dans l'application de pratiques culturelles adéquates en vue de protéger la santé et l'environnement.

RÉUSSIR ENSEMBLE

L'implication et l'appui des membres aux dossiers portés par l'APNC sont directement liés à notre réussite. La consolidation de nos relations et la convergence de nos efforts nous permettent de démontrer notre volonté de voir notre secteur s'épanouir.

J'aimerais donc profiter de l'occasion pour remercier, en mon nom personnel et au nom des membres du conseil d'administration, tous les membres de l'APNC pour l'appui dont vous faites preuve par votre adhésion à l'association, par votre présence aux divers événements qu'elle organise, ainsi que par votre engagement à développer les secteurs de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec. J'aimerais également remercier l'équipe de support qui travaille très fort, année après année, pour nous permettre de concrétiser nos projets.



Sylvain Lavoie, agr., MBA
Président du conseil

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018/2019



Sylvain Lavoie,
agr., MBA
Président

PEDIGRAIN
Membre Grossiste



Stéphane Beaucage
Vice-président

AGRO-100 LTÉE
Membre Grossiste



Yvan Lacroix
Président-directeur
général

APNC



Richard Adam,
agr., MBA

**AGROCENTRE
FERTIBEC INC.**
Membre Détaillant



Marc Bouvry,
B. Sc. A.

**WILLIAM HOUE
LTÉE**
Membre Grossiste



Benoit Brunelle,
agr.

**AGROCENTRE
SQS**
Membre Grossiste



Vincent Couture,
agr.

LA COOP COMAX
Membre Détaillant



Éric Dionne, agr.

**SYNAGRI
SAINT-HYACINTHE**
Membre Détaillant



Jean Durand, agr.

SYNGENTA
Membre Fournisseur



Dany Gagnon,
T.P.

**SOLLIO
AGRICULTURE**
Membre Grossiste



**Abderrezak
Khedim, M. Sc.**

**WILLIAM HOUE
LTÉE**
Membre Détaillant



Éric Lascelle,
BAA

AGRO-100 LTÉE
Membre Détaillant



Michel Montpetit,
agr., MBA

**FINANCEMENT
AGRICOLE CANADA**
Membre
Entreprise de services

GESTIONNAIRES DE L'ASSOCIATION



Yvan Lacroix

**PRÉSIDENT-
DIRECTEUR
GÉNÉRAL**



Sébastien Lacroix

**DIRECTEUR
GÉNÉRAL
ADJOINT**



Julie Boudreau

**GESTIONNAIRE
DE PROJETS**

PROFIL DE L'ASSOCIATION

SA MISSION

Valoriser la santé
des plantes pour
une industrie
agroalimentaire
durable

SA VISION

L'Association professionnelle en nutrition des cultures est un regroupement d'entreprises reconnues par tous les intervenants pour leur savoir en nutrition des cultures et leur contribution à la production d'aliments sains, ainsi qu'à une agriculture rentable et durable.

SES VALEURS

INTÉGRITÉ - ENGAGEMENT - RIGUEUR - RESPECT

SES MEMBRES

L'Association professionnelle en nutrition des cultures est un organisme sans but lucratif regroupant :

DES MEMBRES ACTIFS

Grossistes : des entreprises situées au Québec dont les activités consistent en la vente et la distribution en gros de matières fertilisantes de base à être utilisées en agriculture.

Détaillants : des entreprises situées au Québec dont les activités consistent en le mélange et la vente de fertilisants directement aux producteurs agricoles.

Fournisseurs : des entreprises dont les activités principales sont la fabrication, la production ou la distribution des matières premières (ingrédients de base) utilisées pour la transformation en fertilisants et la fourniture de pesticides, de fertilisants ou de semences.

Entreprises de services : des entreprises dont les activités consistent à fournir des biens et services à l'industrie des fertilisants tels qu'analyses de laboratoire, machineries, équipements et accessoires utilisés dans la fabrication, la distribution et l'épandage des fertilisants, les services bancaires, les conseils professionnels et les assurances.

DES MEMBRES AFFILIÉS

Centres de recherche et des associations partageant des thèmes en commun avec les membres actifs.

DES MEMBRES HONORAIRES

Personnes ayant œuvré dans l'industrie des fertilisants et ayant contribué de façon remarquable au développement du secteur, ou encore, aux enjeux et dossiers de l'industrie.

STRUCTURE DE L'INDUSTRIE

Sous cinq bannières différentes, les membres de l'APNC opèrent cinq centres de distribution et près de 100 usines de mélange et d'entrepôts répartis de façon à desservir toutes les régions agricoles du Québec. Ils possèdent aussi un important parc d'équipement de transport et d'application de fertilisants, mis à la disposition des producteurs agricoles. De plus, l'industrie offre l'expertise technique et scientifique pour permettre aux producteurs agricoles d'appliquer, de suivre et de mesurer l'efficacité de leur plan de fertilisation. Les membres de l'APNC possèdent toute l'infrastructure nécessaire, incluant des laboratoires, des équipements de mesures, des programmes informatiques et des équipements de géomatique, pour les appuyer. Les conseillers employés par les membres de l'APNC assistent aussi les producteurs agricoles sur les sujets suivants : semis et battages, suivis phytosanitaires, dépestages, recommandations, etc.

NOS MEMBRES EMPLOIENT PLUS DE 1 200 PERSONNES AU QUÉBEC, DONT PRÈS DE 300 CONSEILLERS ET CONSEILLÈRES EN PRODUCTION VÉGÉTALE.

Ils ont tous été formés et ont acquis, à travers les années, des connaissances et une expertise importante en production végétale. Les conseillers ont un contact privilégié avec les producteurs agricoles. Leur mandat est d'ailleurs de les aider à répondre à leurs besoins en fertilisation par la préparation ou l'application des PAEF, le développement et la préparation des intrants appropriés, le suivi agronomique, la prise de données et l'évaluation des résultats qualitatifs et économiques.



PROGRAMME DU CONGRÈS ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2019

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019

13 h 00 Accueil des participants

13 h 30 Mot de bienvenue

13 h 45 Mise à jour des dossiers majeurs (Partie I)

14 h 15



LE SECTEUR PORCIN : LES PERSPECTIVES ET LES ENJEUX

David Duval, président, Les Éleveurs de porcs du Québec
et **Jean Larose, agr.**, directeur-général, Les Éleveurs de porcs du Québec

Depuis des années, la filière porcine québécoise travaille à resserrer ses liens et à se concerter pour faire face aux défis, enjeux et opportunités du secteur : les tensions commerciales affectant l'exportation, les investissements dans les fermes, la sécurité du revenu, le support financier des gouvernements et le développement pérenne du secteur porcine québécois.



15 h 30



LA PRODUCTION DE GRAINS DU QUÉBEC : LES PERSPECTIVES 2019-2029

Christian Overbeek, président, Producteurs de grains du Québec

Les grains ont été la première plante cultivée sur le territoire québécois, il y a 1 000 ans. Elle a toujours su relever les défis et les opportunités qui se sont présentés au cours du dernier millénaire. Voyons ensemble ce qui nous attend au cours des prochaines années dans ce marché en effervescence.

16 h 30 Fin des conférences

Reconnaissance de M. Pascal Alary, agr., ancien directeur du réseau La Coop,
en tant que membre honoraire de l'APNC

18 h 00 Cocktail sur la terrasse

19 h 15 Souper & soirée réseautage

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019

- 7 h 30** Déjeuner des délégués
- 8 h 30** Assemblée générale annuelle
- 9 h 30** Mise à jour des dossiers majeurs (Partie II)

10 h 00



LES PESTICIDES ET LA PRATIQUE AGRONOMIQUE

Michel Duval, agr., président, Ordre des agronomes du Québec

L'utilisation des pesticides (et des fertilisants) engendre de nombreuses critiques : du point de vue du consommateur, les pesticides sont surtout une menace pour sa santé, une nuisance pour l'environnement et un danger pour les pollinisateurs. Ces craintes sont tout à fait légitimes. Il faut en tenir compte lors des interventions en phytoprotection. Le rôle que nous jouons, comme acteurs en phytoprotection, dans l'atteinte des objectifs de réduction de l'utilisation des pesticides est mis en doute. Nous devons nous adapter aux exigences des consommateurs et changer certaines de nos façons de faire. Sommes-nous prêts à relever ce défi avec plus de transparence?

11 h 15



L'AGROALIMENTAIRE SOUS LES PROJECTEURS; COMMENT FAIRE FACE AUX NOUVELLES TENDANCES?

Éric Gamache, vice-président, TACT Intelligence-conseil

La sphère médiatique s'intéresse davantage aux enjeux agricoles qu'auparavant. Phénomène isolé, québécois ou mondial, ou fracture de perception entre les milieux urbain et rural? Regard sur les gestes à poser pour mettre en valeur les aspects distinctifs du secteur et combler la soif de savoir d'un consommateur préoccupé et soucieux.

12 h 00 Fin des activités



**RAPPORT DU
PRÉSIDENT-DIRECTEUR
GÉNÉRAL**



UN SERVICE AGRONOMIQUE

AGRO PERFORMANT



Une approche agronomique durable et sur mesure
dans le respect des exigences réglementaires.

INTÉGRITÉ

RIGUEUR

PERFORMANCE



Découvrez la nouvelle fonctionnalité **parcelles géoréférencées**
de l'**application Agrocentre**.



Recherchez le mot «**Agrocentre**» dans l'App Store et sur Google Play.



C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue au 63ⁱe Congrès et assemblée générale annuelle de l'APNC. Une autre année bien remplie de défis et d'enjeux majeurs vient de s'écouler. L'APNC a continué de s'impliquer dans divers dossiers, et ce, dans l'objectif de bien répondre aux besoins des membres, mais aussi du secteur végétal et de l'ensemble des secteurs agricole et agroalimentaire.



DÉFIS, ENJEUX ET OPPORTUNITÉS

La nouvelle Politique bioalimentaire du Québec, la mise en œuvre de l'application des nouveaux règlements sur les pesticides, ainsi que les comités de suivi et de consultation qui y sont liés, les déclarations médiatiques et publiques sur le possible conflit d'intérêts des agronomes et des technologues à l'emploi des fournisseurs d'intrants à la ferme, l'éternel débat des services-conseils liés et non liés, l'indépendance de la recherche et de la composition des conseils d'administration des centres d'expertise, la perception négative des urbains sur les pratiques agricoles, les audiences de la CAPERN sur les pesticides, et finalement l'impact négatif sur notre secteur d'activités, notre profession et nos employés, sont tous des enjeux et des défis auxquels doit faire face l'APNC et ses membres.

Tout ceci apporte sûrement de la perturbation et un questionnement au sein de notre secteur. Toutefois, nous devons regarder cette situation comme une opportunité pour mettre en place adéquatement un processus de communication, et ce, dans le but de démontrer à tous le travail à valeur ajoutée que les membres de l'APNC font pour contribuer au développement des secteurs agricole et agroalimentaire, tout en respectant sa mission : « Valoriser la santé des plantes pour une industrie agroalimentaire durable ».

« Une industrie agroalimentaire durable » signifie l'intervention de services-conseils qui tiennent compte de pratiques culturales adéquates pour protéger la santé des humains et l'environnement, tout en s'assurant d'avoir une agriculture compétitive et rentable avec un prix abordable des produits québécois, à l'épicerie.

Dans un tel contexte, au niveau de la Politique bioalimentaire, « L'Orientation-03 : Des entreprises attractives et responsables » nous interpelle davantage. Deux sections liées à cette orientation vont demander des interventions et des solutions de la part de l'APNC et de ses membres. Les deux sections en question sont les suivantes :

- 3.2 Renforcer l'implantation de pratiques d'affaires responsables :** accompagnement et formation des entreprises, expertise des conseillers, développement durable et stratégique
- 3.4 Encourager les approches concertées pour protéger la santé et l'environnement :** changements climatiques et énergie, qualité de l'eau, santé des sols et biodiversité, pesticides, gaspillage et pertes alimentaires, valorisation des coproduits et économie circulaire

Pour répondre aux enjeux de ces deux sections dans les prochaines années, l'APNC va se concentrer sur les **trois actions prioritaires** suivantes :

- 1 La mise en place du programme 4B Gestion des nutriments
- 2 La collaboration à la mise en place de la Stratégie québécoise sur les pesticides
- 3 Suivre de près le rôle des services-conseils accompagnant les entreprises agricoles

La réalisation de ces trois actions devra passer par le développement d'une collaboration avec les autres intervenants concernés du secteur.

ENJEU DES SERVICES-CONSEILS LIÉS/NON LIÉS

Nous ne pouvons pas passer sous silence le battage médiatique entourant la profession d'agronome, surtout lors de la récente campagne électorale à l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ).

En toute sincérité, nous croyons que l'enjeu des services-conseils liés-non liés fera plus que jamais partie des débats au sein des secteurs agricole et agroalimentaire, dans la prochaine année, tant au niveau des agronomes que des technologues.

La position de l'APNC a toujours été la suivante :

- L'équité, l'efficacité et l'optimisation des ressources disponibles au niveau des services-conseils publics-privés. Il faut apprendre à travailler ensemble pour faire avancer nos secteurs agricole et agroalimentaire;
- Une approche interdisciplinaire pour accompagner les entreprises agricoles dans l'atteinte de leurs objectifs technico-économiques et de rentabilité;
- Une approche interdisciplinaire pour mettre en place des pratiques agricoles pour assurer la protection de la santé du public et de l'environnement;
- Peu importe la source des services-conseils livrés (publics ou privés), tout producteur a droit, par équité, à une aide financière pour tout bien livrable subventionné.

Le principe qu'il existe qu'une sorte d'agronome ou de technologue doit être celui qui mène par-dessous tout, et ce, peu importe l'employeur et/ou le champ d'activités.

IMPLICATIONS DANS LE SECTEUR

Par ses nombreuses interventions, l'APNC contribue à la vitalité, à l'essor et à la pérennité des secteurs agricole et agroalimentaire d'ici.

Ainsi, l'APNC et/ou des représentants de l'industrie ont siégé et siègent auprès des différentes organisations suivantes :

- Groupe de concertation du secteur des grains du Québec (GCSGQ) :
 - Conseil d'administration et comité exécutif
- Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA) :
 - Conseil d'administration
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) :
 - Comité de travail sur la mise en œuvre de la Politique bioalimentaire 2018-2025
- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) :
 - Comité consultatif Règlements sur les pesticides (justification et prescription agronomiques)
- Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec (CRAAQ) :
 - Commission chimie et fertilité des sols
 - Comité ad hoc directeur azote
 - Comité ad hoc échantillonnage de sols au champ
- Ordre des agronomes du Québec (OAQ) :
 - Groupe de travail de l'Ordre sur les pesticides

Année après année, l'APNC maintient des relations avec de nombreux intervenants des secteurs agricole et agroalimentaire, dont :

- Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC)
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ordre des agronomes du Québec
- Les Producteurs de grains du Québec
- Fertilisants Canada
- CropLife Canada

STRUCTURE ADMINISTRATIVE ET PERMANENCE

Les membres du conseil d'administration se sont réunis à plusieurs reprises au cours de l'année 2018-2019. Au cours de ces réunions, les administrateurs ont, entre autres, suivi de près les budgets et la trésorerie, en plus d'avoir pris connaissance des divers dossiers qui leur étaient présentés, et ainsi orienter les positions de l'APNC.

REMERCIEMENTS

Sur une note plus personnelle, je dois dire qu'il m'est des plus agréable de travailler en équipe avec les membres du conseil d'administration et je les remercie pour la confiance qu'ils me témoignent. J'aimerais en profiter également pour remercier toutes les personnes impliquées au sein des comités ou des groupes de travail reliés aux dossiers de l'association. Enfin, je veux remercier l'équipe de la permanence, qui m'entoure, pour son dynamisme et son professionnalisme.



Yvan Lacroix
Président-directeur général



**RAPPORT DU
COMITÉ FERTILISANT**

Les rendements supérieurs commencent avec **LA CHAUX NATURELLE**

Certifiée BNQ norme 0419-070

**Ensemble pour
des sols en santé
et productifs!**



Association des producteurs
de pierre à chaux du Québec inc.

450 340-0518 | www.appcq.com

Carrière d'Acton Vale

Acton Vale
450 546-3201

**Les Carrières de
Saint-Dominique**

Saint-Dominique-de-Bagot
450 774-2591

**Les Carrières de
Saint-Ferdinand**

Saint-Ferdinand
418 428-9511

Omya Canada inc.

Concassage Pelletier
Saint-Armand
450 248-7972

RAPPORT DU COMITÉ FERTILISANT

M. Vincent Couture, agr., président du comité

Au cours de la dernière année, et en raison des enjeux tombant sous la responsabilité du comité phytosanitaire, le comité agronomique a décidé de modifier son mandat afin de concentrer ses travaux uniquement sur les enjeux liés aux fertilisants et donc de modifier son nom pour « Comité fertilisant ».



COMMISSION CHIMIE ET FERTILITÉ DES SOLS (CCFS)

MANDAT ET COMPOSITION

La CCFS est l'organisme de référence en matière de gestion des sols et de fertilisation des cultures au Québec. Elle rallie les expertises et les ressources, et exerce un leadership dans l'analyse de questions complexes au moyen d'une veille technologique et de débats en vue de définir les consensus appropriés dans un contexte d'agriculture durable. Ses philosophies sont diffusées par son « Guide de référence en fertilisation » (GREF) qui intègre en un tout cohérent les recommandations officielles du Québec. Parmi les membres de la commission, nous retrouvons, entre autres, M. Alexandre Mailloux et Mme Lucie Kablan de Sollio Agriculture.

RÉVISION DU GREF

Sous la responsabilité de M. François Labrie, un comité ad hoc de l'APNC a été formé en vue de travailler à la révision des chapitres de l'actuel Guide de référence en fertilisation (GREF2) du Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ); révision requise pour produire la prochaine édition (GREF3). Ce comité se penchera sur la révision du chapitre 9 (Les engrais de synthèse).

Les membres du comité :

- **M. Vincent Couture, agr.**, La Coop Comax
- **M. François Labrie, agr.**, Sollio Agriculture
- **M. Jean-François Lemoine, agr.**, Agrocentre Farnham
- **M. Pierre Doré, agr., MBA**, Synagri Québec
- **Mme Catherine Faucher, agr.**, Agrocentre SQS
- **Mme Christine Landry**, IRDA
- **Mme Julie Boudreau**, APNC
- **Mme Julie Boisvert**, Club Agri-durable
- **M. Noura Ziadi**, AAC

M. Lotfi Khiari, Ph. D., agronome et membre de la Commission chimie et fertilité des sols, professeur gestion des sols, au Département des sols et de génie agroalimentaire de l'Université Laval, est l'éditeur scientifique du GREF3.

Le comité ad hoc a donc amorcé son travail de révision au début de l'année 2019, travail qui se poursuivra jusqu'à janvier 2020. Il tiendra compte particulièrement des points suivants :

- Revoir les points tels que les protecteurs d'azote
- Tableau des matières fertilisantes
- Ajout de nouveaux fertilisants
- Retrait de produits n'existant plus
- Mise à jour des dernières innovations
- Nouvelle méthode de protection de l'environnement
- Indication des produits à faible disponibilité
- Explications agronomiques sur l'apport des produits et leur impact sur les plantes
- Mise à jour sur les façons de faire

L'APNC tient à remercier M. François Labrie pour sa collaboration.

REMERCIEMENTS

L'APNC remercie les membres du comité fertilisant :

- **M. Vincent Couture, agr.**, La Coop Comax, président du comité
- **Mme Catherine Faucher, agr.**, Agrocentre SQS
- **M. François Labrie, agr.**, Sollio Agriculture
- **M. Jean-François Lemoine, agr.**, Agrocentre Farnham
- **M. Pierre Doré, agr., MBA**, Synagri Québec
- **Mme Julie Boudreau**, APNC



**RAPPORT DU
COMITÉ PHYTOSANITAIRE**

RAPPORT DU COMITÉ PHYTOSANITAIRE

M. Jean Durand, agr., président du comité

Le premier objectif du comité phytosanitaire de l'APNC, lors de sa création en 2015, visait à collaborer à la mise en place de la Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018, en développant des positions en appui avec les intervenants concernés.

Vu l'importance des enjeux de la dernière année au niveau communicationnel, le comité phytosanitaire s'est joint à l'expertise du comité communications pour faire avancer la majeure partie des dossiers.



RÈGLEMENT MODIFIANT LE CODE DE GESTION DES PESTICIDES – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES PERMIS ET LES CERTIFICATS POUR LA VENTE ET L'UTILISATION DES PESTICIDES

La Stratégie québécoise sur les pesticides 2015-2018 représentait les grandes orientations et les objectifs qui guideront les actions du gouvernement dans les prochaines années. Ces propositions se sont traduites par des modifications législatives et réglementaires (Règlement modifiant le Code de gestion des pesticides - Règlement modifiant le Règlement sur les permis et les certificats pour la vente et l'utilisation des pesticides). Les modifications réglementaires visaient principalement le milieu agricole, en resserrant l'encadrement des pesticides les plus à risque.

COMITÉS DE MISE EN ŒUVRE – MODIFICATION RÉGLEMENTAIRE SUR LES PESTICIDES

COMITÉ DE SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES RELATIVES À LA JUSTIFICATION ET À LA PRESCRIPTION AGRONOMIQUES

Pour répondre aux préoccupations de certains acteurs du milieu agricole, selon lesquels les agronomes qui élaborent la justification agronomique préalablement à l'application des pesticides les plus à risque ne disposent pas de l'indépendance professionnelle requise, une entente a été signée en février 2018 entre l'Ordre des agronomes du Québec (OAQ) et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

Cette entente prévoyait la création d'un comité de suivi de la mise en œuvre des exigences réglementaires relatives à la justification et à la prescription agronomiques sous la responsabilité du MELCC. Ces travaux permettent de documenter la problématique et d'apporter les correctifs requis, s'il y a lieu.

Les mandats du comité de suivi sont les suivants :

- Prendre connaissance et faire l'analyse des données des partenaires relatives à la mise en œuvre de la justification et de la prescription agronomiques;
- Prendre connaissance et faire l'analyse des diverses informations des partenaires relatives à la mise en œuvre de la justification agronomique à partir, notamment :
 - du rapport de suivi annuel de l'OAQ sur les inspections, évaluant la pratique professionnelle des agronomes qui produisent des justifications et des prescriptions agronomiques;
 - des déclarations annuelles des prescriptions agronomiques, remises au MELCC par les vendeurs au détail, et du bilan des renseignements localisés réalisés à partir de ces déclarations. Dans ce cadre, le MELCC s'engage à transmettre l'information sur les quantités de pesticides vendus au détail visés par la justification et la prescription agronomiques, notamment par région administrative, le tout dans le respect de la protection des renseignements personnels;
- Faire des recommandations à l'OAQ, s'il y a lieu, pour amorcer des travaux visant à mieux encadrer les agronomes dans les situations de conflits d'intérêts et de corriger les problématiques soulevées en lien avec le Code de déontologie des agronomes;
- Faire des recommandations au MELCC, s'il y a lieu, sur la mise en œuvre de la justification et de la prescription agronomiques afin d'améliorer les problématiques soulevées par le comité.

Organismes membres du comité de suivi :

- MELCC (coordonnateur)
 - Direction des matières dangereuses et des pesticides
- Ordre des agronomes du Québec
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
 - Direction de la phytoprotection
- Équiterre
- Union des producteurs agricoles
- Fondation David Suzuki
- Fédération des apiculteurs du Québec

Depuis sa création, le comité a tenu des rencontres en septembre et décembre 2018, ainsi qu'en janvier et mai 2019. Une prochaine rencontre est prévue à l'automne 2019.

COMITÉ CONSULTATIF SUR LA MISE EN ŒUVRE DES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES RELATIVES À LA JUSTIFICATION ET À LA PRESCRIPTION AGRONOMIQUES

Afin d'alimenter les travaux du comité de suivi, et d'assurer la diffusion de l'information concernant la mise en œuvre des exigences réglementaires relatives à la justification et à la prescription agronomiques à l'ensemble des partenaires, il a été convenu de mettre sur pied un comité consultatif élargi.

Les mandats de ce comité sont les suivants :

- Prendre connaissance de l'avancement des travaux du comité de suivi;
- Formuler des recommandations au comité de suivi, notamment sur :
 - la manière dont les modifications réglementaires sont vécues dans le milieu de chacun des participants, selon leurs activités propres et les problématiques rencontrées;
 - la manière dont les modifications réglementaires sont perçues et vécues par l'ensemble des partenaires du milieu agricole;
- Diffuser l'information reçue du comité de suivi, à titre de relayeur privilégié, aux membres des organismes participants et à leurs partenaires du milieu agricole;
- Fournir au comité de suivi toute autre information pertinente afin de permettre à ce dernier d'accomplir son mandat.

Organismes membres du comité consultatif

MINISTÈRES

- MELCC (coordonnateur)
 - Direction des matières dangereuses et des pesticides
 - Pôle d'expertise agricole
 - Bureau de l'expertise en contrôle environnemental
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
 - Direction de la phytoprotection

GROUPES ENVIRONNEMENTAUX

- Association canadienne des médecins pour l'environnement
- Équiterre
- Fondation David Suzuki

ASSOCIATIONS DE PRODUCTEURS AGRICOLES

- Association des producteurs de fraises et framboises du Québec
- Association des producteurs maraîchers du Québec
- Conseil des vins du Québec
- Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec
- Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation
- Les Céréaliers du Québec
- Producteurs de grains du Québec
- Les producteurs de pommes du Québec
- Union des producteurs agricoles
- Fédération des apiculteurs du Québec

FABRICANTS ET FOURNISSEURS D'INTRANTS AGRICOLES

- Association des marchands de semences
- Croplife Canada
- La Coop fédérée
- Synagri

ASSOCIATIONS ET ORDRES PROFESSIONNELS

- Association des conseillers en agroenvironnement du Québec
- Association professionnelle en nutrition des cultures
- Ordre des agronomes du Québec
- Office des professions du Québec
- Ordre des technologues professionnels du Québec
- Pôle d'excellence en lutte intégrée
- VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles

La première rencontre du comité a eu lieu le 23 mai 2019. Lors de cette rencontre, l'APNC a souligné l'importance d'éclaircir le mandat de ce comité afin d'éviter toute confusion lors des prochaines rencontres et ainsi de s'assurer de faire avancer objectivement l'application du règlement et non de faire le procès de l'industrie.

MÉMOIRE PRÉSENTÉ DANS LE CADRE DU MANDAT D'INITIATIVE DE LA COMMISSION DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES, DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES (CAPERN)

Le débat des derniers mois, portant sur les produits phytosanitaires, a entraîné la mise sur pied d'une commission parlementaire. Les députés de la CAPERN se penchent sur les « impacts des pesticides sur la santé publique et l'environnement, ainsi que les pratiques de remplacement innovantes disponibles et à venir dans les secteurs de l'agriculture et de l'alimentation, et ce, en reconnaissance de la compétitivité du secteur agroalimentaire québécois ».

Ce mandat d'initiative témoigne d'un intérêt certain à discuter de ces questions. Ces audiences publiques auront lieu au cours de l'automne 2019 et, nous l'espérons, permettront de clarifier certains faits erronés et véhiculés au cours des derniers mois. C'est pourquoi les membres du comité phytosanitaire, conjointement aux membres du comité communications, ont travaillé à la préparation d'un mémoire qui sera présenté à la CAPERN au cours de l'automne.

Dans son mémoire, l'APNC a entre autres tenu à rappeler à la CAPERN que ses membres, soucieux d'une pratique phytosanitaire ordonnée, et ce, en vue d'une production respectant l'environnement tout en apportant des rendements satisfaisants, favorisent un usage judicieux des produits phytosanitaires par l'utilisation de techniques et d'équipements ainsi que de bonnes pratiques culturales (ex. les bandes riveraines).

L'APNC a également insisté sur l'importance et le rôle des professionnels œuvrant auprès des entreprises agricoles. Il était important de préciser à nouveau qu'ils sont tous régis par des codes d'éthique et de déontologie. Donc, peu importe l'employeur, les agronomes ont tous un seul et même code d'éthique. Il en est également ainsi pour les technologues agricoles. Les professionnels ont ainsi un rôle fondamental afin d'accompagner les entrepreneurs agricoles dans leur gestion des pesticides. Cependant, ces derniers auront toujours la responsabilité de prendre la décision finale, la plus éclairée.

Pour minimiser les impacts de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement, en passant par le développement de techniques innovantes, l'APNC réitère que la responsabilité revient à l'ensemble des intervenants du secteur; nous avons tous un rôle à jouer, selon nos champs d'expertise.

REMERCIEMENTS

L'APNC remercie les membres des comités phytosanitaire et communications.

COMITÉ PHYTOSANITAIRE

- **M. Jean Durand, agr.**, Syngenta, président du comité
- **M. Michel Brosseau, agr., M. Sc.**, La Coop fédérée
- **M. Georges Chaussé, T.P., MBA**, Association des marchands de semences du Québec
- **M. Yannick Méthot, agr.**, Agrocentre SQS
- **M. Darell Pack**, CropLife Canada
- **Mme Julie Boudreau**, APNC
- **M. Yvan Lacroix**, APNC

COMITÉ COMMUNICATIONS

- **M. Benoit Brunelle, agr.**, Agrocentre SQS, président du comité
- **M. Jean Boudreau, agr.**, William Houde
- **M. Dany Gagnon, T.P.**, Sollio Agriculture
- **M. Jean Durand, agr.**, Syngenta
- **Mme Marie-Claude Durand**, APNC
- **Mme Oriane Wion**, APNC
- **M. Sébastien Lacroix**, APNC
- **Mme Julie Boudreau**, APNC



**RAPPORT DU
COMITÉ 4B GESTION
DES NUTRIMENTS**

RAPPORT DU COMITÉ 4B GESTION DES NUTRIMENTS

M. Stéphane Beaucage, président du comité



L'association a poursuivi son travail de collaboration avec Fertilisants Canada afin d'implanter le programme 4B Gestion des nutriments.

PHILOSOPHIE DU PROGRAMME

Afin d'assurer une fertilisation appropriée et d'augmenter les rendements des cultures, les professionnels pourront compter sur le programme 4B Gestion des nutriments : bon produit, bonne dose, bon moment, bon endroit®. Ce cadre scientifique de gestion des nutriments permettra aux entrepreneurs agricoles d'adapter les fertilisants aux besoins particuliers de leurs champs et cultures.

En utilisant la bonne dose de fertilisation provenant du bon produit, et utilisée au bon moment et au bon endroit, les producteurs s'assurent que les nutriments – azote, phosphore et potasse – soient absorbés efficacement par leurs cultures et ne soient pas emportés par l'eau ou absorbés dans l'air.

FORMATIONS

Le protocole d'entente entre Fertilisants Canada et l'APNC prévoit que pour la première année (2019-2020), l'ensemble des services-conseils du réseau sera formé sur la philosophie 4B en tenant compte de leurs spécialités ainsi que des zones géographiques spécifiques où ils travaillent.

Un consultant-formateur a été embauché et les formations débuteront en 2020. Les détails n'étant pas encore disponibles au moment d'écrire ces lignes, vous avez sûrement reçu à ce jour les informations concernant les formations.

Il est important de noter que le cadre 4B se veut également une importante contribution à la réalisation des objectifs de la Politique bioalimentaire 2018-2025 du gouvernement du Québec.



BON PRODUIT



BONNE DOSE



BON MOMENT



BON ENDROIT

OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'APNC

L'objectif ultime du projet pour l'APNC est simple : maximiser les prélèvements des nutriments par les cultures pour ainsi optimiser les rendements, donc, la rentabilité des entreprises agricoles, tout en réduisant les impacts sur l'environnement.

PROCHAINES ÉTAPES

Après la mise en place des formations pour les services-conseils, l'APNC devra continuer de renforcer la gestion de l'environnement en aidant les agriculteurs à adopter des pratiques de gestion bénéfique (PGB) fondées sur les concepts du programme 4B Gestion des nutriments.

REMERCIEMENTS

L'APNC remercie les membres du comité 4B :

- **M. Stéphane Beaucage**, Agro-100, président du comité
- **M. Richard Adam, agr.** Agrocentre Fertibec
- **M. Vincent Couture, agr.** La Coop Comax
- **M. Denis Lévesque, agr.** Synagri
- **M. Abderrezak Khedim, agr.** William Houde
- **M. Sébastien Lacroix**, APNC
- **Mme Julie Boudreau**, APNC



BILAN DES ÉVÉNEMENTS

Téléchargez-la dès maintenant

LaTerre

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

Votre journal est disponible dans un format numérique plus convivial et plus facile d'utilisation que jamais. L'information agricole au creux de la main. Que vous soyez sur iOS ou Android, sur tablette ou téléphone intelligent, **l'application La Terre** vous permet de consulter votre hebdomadaire et ses publications associées, *L'UtiliTerre*, *Forêts de chez nous* et *Grains*, où et quand vous le souhaitez.



Propulsé par



JLD-LAGUÉ

Fondée en 1929
La Terre
DE CHEZ NOUS

TOUJOURS
#1

BILAN DES ÉVÉNEMENTS

CONGRÈS ET ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

27 ET 28 SEPTEMBRE 2018

Ce sont plus de 70 personnes qui ont participé au 62^e Congrès et assemblée générale annuelle de l'APNC, à L'Estérel Resort, dans les Laurentides.

Cette fois encore, l'événement s'est tenu sur deux jours. Lors de la première journée, le jeudi, une partie de mise à jour des dossiers de l'association a été présentée; s'en suivaient deux conférences :

- « Les risques de conflits d'intérêts liés aux incitatifs à la performance », par M. Michel Duval, agr., président de l'Ordre des agronomes du Québec.
- « Le programme de gestion des nutriments 4B - mise en place du volet québécois », par M. Stéphane Beaucage, vice-président de l'APNC et président-directeur général d'Agro-100 Ltée, accompagné de Julie Boudreau, gestionnaire de projets à l'APNC.

En soirée, les participants ont pu profiter du cocktail, du banquet et de la soirée réseautage.

Le vendredi matin se tenait l'assemblée générale annuelle, suivie de la deuxième partie de la présentation des dossiers majeurs de l'association. Deux conférences ont par la suite été présentées :

- « La présentation du plan de communication de l'APNC 2018-2019 », par MM. Éric Gamache et Samuel Tremblay, directeur principal et conseiller principal chez TACT Intelligence-conseil.
- « Voyage sur la planète Trump », par Nicolas Mesly, agroéconomiste, reporter-photographe pigiste spécialisé dans les enjeux agroalimentaires et écologiques.

LE RENDEZ-VOUS VÉGÉTAL

6 FÉVRIER 2019

La 11^e édition du Rendez-vous végétal a connu un franc succès auprès des 600 participants, ce qui représente un nouveau record depuis l'édition 2016! De ce nombre, 29% étaient des producteurs.

Les conférences suivantes étaient au programme de la journée :

- « L'atteinte des 300 boisseaux de maïs », par Mme Missy Bauer, M. Sc., B&M Crop Consulting inc.
- « Gestion de l'application de précision d'azote : le passé, le présent et l'avenir », par Raj Khosla, Ph. S., Colorado State University.
- « En route vers une meilleure gestion des données », témoignage de Billy Beaudry, dta, Les Productions Beaudry inc.
- « Production à la hausse, tensions commerciales, et montée des taux d'intérêts : les perspectives dans le secteur végétal sont-elles positives? », par M. Jean-Philippe Gervais, Ph. D., Financement agricole Canada.
- « Votre argent se perd dans les détails - revenez à la base! », par M. Louis-Yves Béland, T.P., Institut de technologie agroalimentaire
- « Gestion des mauvaises herbes dans le maïs; mes observations en 25 ans de recherche sur le terrain », par M. Peter Sikkema, Ph. D., Université de Guelph.
- « Comment démêler le vrai du faux en matière de santé? », par M. Jonathan Jarry, M. Sc., Organisation pour la science et la société, Université McGill.

DÎNER DE CABANE À SUCRE

29 MARS 2019

L'événement « cabane à sucre », qui s'est tenu à la Cabane à sucre Claude Benoît, à Saint-Hyacinthe, a attiré plus de 55 personnes.

En plus de la présentation des dossiers majeurs de l'association par M. Yvan Lacroix, président-directeur général, les participants ont assisté à la conférence et atelier interactif « Les pesticides en 2019 : un débat animé (ou enflammé?) qui nécessite une réponse ordonnée », présentée par M. Éric Gamache, vice-président de TACT Intelligence-conseil.

Un apéro et un repas de cabane à sucre ont par la suite été offerts aux gens présents.

La mobilisation et l'implication des différents acteurs du milieu ont permis d'organiser, une fois de plus, un événement de haute qualité et fort apprécié de tous.

COMITÉ ORGANISATEUR :

- **M. Éric Dionne, agr.**, président du comité, Synagri SEC
- **M. Louis-Yves Béland, T.P.**, Great Plains
- **M. Jaques Boutin, agr.**, Nova Grain inc.
- **M. Paul Caplette, dta**, Céréales Bellevue inc.
- **Mme Louise-Marie Cloutier, agr.**, William Houde ltée
- **M. Jean-François Foley, agr., M. Sc.**, BASF Canada inc.
- **M. Benoit Forest**, La Coop Novago
- **M. Maurice Hénault, agr.**, Association des négociants en céréales du Québec inc.
- **M. Yannick Méthot, agr.**, Agrocentre SQS
- **M. Michel Montpetit, agr., MBA**, Financement agricole Canada
- **Mme Marie-Andrée Noel, agr.**, Agrocentre Saint-Pie
- **M. Pierre Pagé, agr.**, MBA, Synagri SEC
- **M. Ghislain Pion**, Pôle d'expertise
- **M. Vincent Tétreault, agr.** Pioneer
- **M. Yvon Thérien, agr.**, Le Bulletin des agriculteurs
- **Mme Audrey Vernier, T.P., dta**, Agro-100 ltée
- **Mme Salah Zoghlami**, Les Producteurs de grains du Québec
- **Mme Marie-Claude Durand**, APNC
- **M. Sébastien Lacroix**, APNC
- **Mme Marie-Eve Lepage Boudreau**, APNC
- **Mme Oriane Wion**, APNC



Association professionnelle
en nutrition des cultures
Professional Association
in Crop Nutrition

et ses partenaires

ANCO inc.
Association des négociants
en céréales du Québec inc.



leBulletin
des agriculteurs

présentent :

Le Rendez-vous

végétal

Cultiver la
PERFORMANCE

12 FÉVRIER
2020

CENTRE DE CONGRÈS
DE SAINT-HYACINTHE

SOYEZ-Y!

rv-vegetal.com

#rvvégétal





ÉTATS FINANCIERS 2018-2019
FINANCIAL STATEMENTS

**Association professionnelle en
nutrition des cultures (APNC)**

**États financiers
au 30 juin 2019**

Avis au lecteur	2
États financiers	
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Situation financière	5
Notes complémentaires	6

Avis au lecteur

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 100
112, rue du Sud
Cowansville (Québec) J2K 2X2

T 450 263-2010

Nous avons compilé, à partir des informations fournies par la direction, l'état de la situation financière de l'organisme Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC) au 30 juin 2019, ainsi que les états des résultats et de l'évolution de l'actif net pour l'exercice terminé à cette date.

Nous n'avons pas réalisé une mission d'audit ou d'examen à l'égard de ces états financiers et, par conséquent, nous n'exprimons aucune assurance à leur sujet.

Le lecteur doit garder à l'esprit que ces états risquent de ne pas convenir à ses besoins.

Avant la compilation des états financiers de l'organisme Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC), nous avons préparé des écritures de journal ayant une incidence importante sur les états financiers.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*¹

Cowansville
Le 7 août 2019

¹ CPA, CA permis de CPA n° 108684

Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC)

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019
(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Produits		
Cotisations	165 197	151 658
Contributions spéciales	22 000	22 000
Activités		
Rendez-vous végétal	143 924	127 388
Congrès et AGA	24 992	26 163
Dîner cabane à sucre	5 200	4 693
Répertoire et rapport annuel	2 865	1 375
Autres	105	152
	<u>364 283</u>	<u>333 429</u>
Charges		
Honoraires de gestion	139 050	135 000
Frais reliés aux activités		
Rendez-vous végétal	129 370	111 550
Congrès et AGA	21 661	18 737
Dîner cabane à sucre	2 250	2 387
Séance d'information	358	
Contractuels	57 531	20 168
Représentation, hébergement et déplacement	4 751	3 036
Répertoire et rapport annuel	4 511	2 509
Réunions	3 207	4 862
Assurances	2 657	2 834
Honoraires professionnels	2 481	1 665
Fournitures et frais de bureau	2 282	2 092
Projet 4B	1 841	1 697
Communications	1 241	815
Partenariat GCSGQ	800	
Promotion	565	895
Cotisations et contributions		50
	<u>374 556</u>	<u>308 297</u>
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>(10 273)</u>	<u>25 132</u>

Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC)

Évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 30 juin 2019
(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2019</u>		<u>2018</u>
	<u>Affecté au fonds d'intervention</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
	<u>\$</u>	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Solde au début	35 000	140 134	150 002
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges		(10 273)	25 132
Affectation au fonds d'intervention (note 4)	15 000	(15 000)	
Solde à la fin	50 000	114 861	175 134

Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC)

Situation financière

au 30 juin 2019

(non audité - voir avis au lecteur)

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	102 364	123 109
Certificat de placement garanti	50 000	50 000
Débiteurs (note 2)	10 539	7 724
Frais payés d'avance	5 286	9 853
	<u>168 189</u>	<u>190 686</u>
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs (note 3)	3 328	15 552
ACTIF NET		
Affecté au fonds d'intervention	50 000	35 000
Non affecté	<u>114 861</u>	<u>140 134</u>
	<u>164 861</u>	<u>175 134</u>
	<u>168 189</u>	<u>190 686</u>

Pour le conseil,

Administrateur

Association professionnelle en nutrition des cultures (APNC)

Notes complémentaires

au 30 juin 2019

(non audité - voir avis au lecteur)

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), est exonéré des impôts sur le revenu et a pour objectif de valoriser la santé des plantes pour une industrie agroalimentaire durable.

2 - DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes clients	120	269
Taxes à la consommation	<u>10 419</u>	<u>7 455</u>
	<u>10 539</u>	<u>7 724</u>

3 - CRÉDITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs	373	9 711
Frais courus	<u>2 955</u>	<u>5 841</u>
	<u>3 328</u>	<u>15 552</u>

4 - AFFECTATION AU FONDS D'INTERVENTION

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a affecté un montant de 15 000 \$ au fonds d'intervention à partir de l'actif net non affecté.

2018 2019

ANNUAL REPORT

www.apnc-pacn.com



nutrient stewardship

ECONOMICALLY, ENVIRONMENTALLY,
AND SOCIALLY SUSTAINABLE CROP
PRODUCTION.



RIGHT
SOURCE



RIGHT
RATE



RIGHT
TIME



RIGHT
PLACE



Association professionnelle
en nutrition des cultures
Professional Association
in Crop Nutrition



DEUX FORMES DE BORE VALENT MIEUX QU'UNE.

**DÉVELOPPEZ LE PLEIN POTENTIEL DE VOS CULTURES GRÂCE À LA
DISPONIBILITÉ DU BORE PENDANT TOUTE LA SAISON.**

Partout en Amérique du Nord, les carences en bore (B) limitent les rendements des cultures sur les exploitations agricoles. En fait, l'insuffisance en bore (B) est la carence en micronutriments la plus courante au monde, après le zinc.

Le bore est l'un des huit micronutriments qui, s'il est ajouté aux éléments nutritifs essentiels dans les bonnes proportions, est devenu l'un des plus grands facteurs d'augmentation du rendement.

Par contre, lorsqu'il est question du bore, la ligne entre la toxicité et la carence est mince. Il doit être appliqué en plus petite quantité que la plupart des nutriments, et au bon moment. C'est pour ces 2 raisons que le bore est souvent appliqué en trop petite ou en trop grande quantité. Le bore est habituellement ajouté à un mélange granulaire de plusieurs nutriments. Cette

façon de faire entraîne souvent une répartition inégale du bore dans les champs : certains endroits en reçoivent trop, alors qu'il en manque ailleurs.

Aspire® est un fertilisant unique en son genre. Sa formulation particulière remédie au problème de distribution inégale du bore en regroupant dans chaque granule deux formes de bore avec du potassium. Cela assure une distribution uniforme des nutriments, une disponibilité du bore pendant toute la saison et un rendement maximum.

DISTRIBUTION UNIFORME DE NUTRIMENTS

La technologie Nutriform® permet à Aspire d'intégrer dans chaque granule une combinaison de deux formes de bore avec du potassium, de façon à

distribuer également chaque nutriment, dans les bonnes proportions, et à assurer une fertilité optimale du sol.

DISPONIBILITÉ DU BORE PENDANT TOUTE LA SAISON

Aspire combine deux formes de bore: le borate de sodium à libération rapide et une forme de borate de calcium à libération lente. Ces deux formes de bore assurent un apport suffisant à la culture, à chaque stade de croissance, tout au long de la saison.

FENÊTRE D'UTILISATION FLEXIBLE

Sachant que le bore sera disponible pour les cultures pendant toute la saison, les producteurs ont donc le choix d'appliquer Aspire à l'automne ou au printemps.

POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS SUR CE QU'ASPIRE PEUT VOUS OFFRIR, [CONSULTEZ ASPIREBORON.COM](http://CONSULTEZ.ASPIREBORON.COM).

"Aspire est la solution pour les producteurs qui souhaitent appliquer la bonne quantité de bore, au bon moment, et au bon endroit"

– ROSS BENDER, AGRONOME PRINCIPAL DE LA COMPAGNIE MOSAIC

TABLE OF CONTENTS

Table des matières (section française).....	3
Message from the President.....	43
2018-2019 Board of Directors.....	45
Managers of the Association.....	45
Association Profile.....	46
Industry Structure.....	47
Program 2019 Congress & Annual General Meeting.....	48

REPORTS

President-Chief Executive Officer.....	52
Fertilizer Committee.....	57
Phytosanitary Committee.....	60
4R Nutrient Stewardship Committee.....	65
Events Review.....	69
2018-2019 Financial Statements.....	34

SPONSORS OF THE ANNUAL REPORT

Mosaic Canada Crop Nutrition.....	41
Agrocentre SQS.....	51
Association des producteurs de pierre à chaux du Québec Inc.....	56
La Terre de chez nous.....	68
Sollio Agriculture.....	72



PACN

4790, Martineau St., Suite 100, Saint-Hyacinthe (Quebec) J2R 1V1
Phone : 450 799-0968 • Fax : 450 799-2445

MESSAGE FROM THE **PRESIDENT**

Mr. Sylvain Lavoie, Agr., MBA

It's with great pleasure that I welcome you to the 63rd Congress and General Meeting of The Professional Association in Crop Nutrition. "Promote Plant Health for a Sustainable Agri-Food Industry", this is the mission PACN's members gave themselves.



2018-2025

BIO-FOOD POLICY

Again this year, PACN was invited to attend two meetings with the ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) to help build the new 2018-2025 Bio-Food Policy with different stakeholders from Québec's agri-food industry.

The first meeting was held on March 12, in Drummondville. PACN was present as a key figure of the field crop industry. The goal of this meeting was to share the Bio-Food Policy roadmap while catering to the different partners' needs. As for guideline # 3 of the policy, "Attractive and responsible businesses", PACN's 4R Program was chosen as part of the "sustainable development and agro-environment". The association's Vice-Chair, Mr. Stéphane Beaucage, took the opportunity to explain the 4R Program to MAPAQ's representatives, including Mr. André Lamontagne, as well as other industry stakeholders. The concept was very well received.

The second meeting was held on May 31, in Drummondville, during the 2019 Annual Meeting for the implementation of the 2018-2025 Bio-Food Policy. Without surprise, responsible business practices, health and environment, including pesticides use, are among the main concerns mentioned in several consumer surveys, as well as those of different government bodies related to the economic, health, and environmental sectors.

As mentioned, in such a context, PACN must contribute to meet these Bio-Food Policy targets, while making sure their members come out ahead. It's still an inescapable priority for us.

4R – NUTRIENT

STEWARDSHIP PROGRAM

The ultimate goal for the 4R Program is to maximize crop nutrient intake for optimized yields, thus farm profitability, while reducing environmental impacts.

On January 30, the 4R Program was presented to MAPAQ's Cabinet to increase awareness of the new ruling party, Coalition Avenir Québec (CAQ), on the concept contributing without fault to meet the goals of the Bio-Food Policy.

The 4R Program is a model meeting societal expectations that must become a key practice, under the responsibility of the businesses and the plant industry.

In collaboration with Fertilizer Canada, the implementation of the 4R Program in Québec is taking form, as explained in another section of this annual report. I thank the members of this project's Management Committee.

COMMITTEE ON AGRICULTURE, FISHERIES, ENERGY AND NATURAL RESOURCES (CAFENR) - PESTICIDES ISSUE

CAFENR's mandate is the following:

"Examine pesticides' impact on public health and the environment, as well as the availability of future innovative replacement practices in the agri-food industry and recognize Québec's industry competitiveness".

PACN has welcomed the decision to implement such a commission on the issue of pesticides use in agriculture. PACN thinks such an exercise will help evaluate the debate in this issue and clarify the facts, to favour proper and responsible pesticide use in Québec.

During the last year, in a very emotional context, a lot of things were read and heard about pesticides. Crop protection products represent an important cog in agriculture. They help optimize the productivity of available land to meet farmers' needs and, moreover, the growing consumer need for local and affordable products.

The stakes are high and must be subject of a reflection both careful and constructive.

It's for that reason that PACN tabled a brief with CAFENR. This brief is meant to be educational, while underlining the shared responsibility of all the industry stakeholders on the application of adequate cropping practices to protect health and environment.

SUCCEEDING TOGETHER

The implication and support of members for issues addressed by PACN are directly related to our success. Consolidation of relationships and convergence of our efforts allow to demonstrate our will to see the industry thrive.

I would like to take this opportunity to thank, on my behalf and on behalf of the Board, all PACN members for the support demonstrated by your membership and your presence to the different events organized by the association, as well as your commitment to develop Quebec's agriculture and agri-food industries. I would also like to thank our supporting staff, working very hard, year after year, to help us achieve our projects.



Sylvain Lavoie, Agr., MBA
Chairman of the Board

2018-2019 BOARD OF DIRECTORS



Sylvain Lavoie,
Agr., MBA
President

PEDIGRAIN
Wholesaler Member



Stéphane Beaucage
Vice President

AGRO-100 LTD.
Wholesaler Member



Yvan Lacroix
President-Chief
Executive Officer

APNC



Richard Adam,
Agr., MBA

**AGROCENTRE
FERTIBEC INC.**
Retailer Member



Marc Bouvry,
B. Sc. A.

**WILLIAM HOUE
LTD.**
Wholesaler Member



Benoit Brunelle,
Agr.

**AGROCENTRE
SQS**
Wholesaler Member



Vincent Couture,
Agr.

LA COOP COMAX
Retailer Member



Éric Dionne, Agr.

**SYNAGRI
SAINT-HYACINTHE**
Retailer Member



Jean Durand,
Agr.

SYNGENTA
Supplier Member



Dany Gagnon,
T.P.

**SOLLIO
AGRICULTURE**
Wholesaler Member



**Abderrezak
Khedim, M. Sc.**

**WILLIAM HOUE
LTD.**
Retailer Member



Éric Lascelle,
BAA

AGRO-100 LTD.
Retailer Member



Michel Montpetit,
Agr., MBA

FARM CREDIT CANADA
Services Supplier Member

MANAGERS OF THE ASSOCIATION



Yvan Lacroix
PRESIDENT-CHIEF
EXECUTIVE
OFFICER



Sébastien Lacroix
ASSISTANT
GENERAL MANAGER



Julie Boudreau
PROJECT MANAGER

ASSOCIATION PROFILE

MISSION

Promote healthy
crops for sustainable
agribusiness

VISION

The Professional Association in Crop Nutrition is a group of companies recognized by all stakeholders for their knowledge in crop nutrition and their contribution in producing healthy food, as well as a cost effective and sustainable agriculture.

VALUES

INTEGRITY - COMMITMENT - RIGOUR - RESPECT

MEMBERS

The Professional Association in Crop Nutrition is a non-profit organization gathering:

ACTIVE MEMBERS

Wholesalers: businesses in Quebec carrying out activities such as the wholesale and distribution of basic fertilizers to be used in agriculture.

Retailers: businesses in Quebec mixing and selling fertilizers directly to producers.

Suppliers: businesses whose main activities are the manufacture, production and distribution of raw materials (basic ingredients) to be processed into fertilizers as well as supplying pesticides, fertilizers and seeds.

Services Suppliers: businesses supplying goods and services to the fertilizer industry such as lab analysis, machinery, fertilizer distribution and application, banking services, professional advice and insurance.

AFFILIATED MEMBERS

Research centres and associations sharing the same common themes with our Active Members.

HONORARY MEMBERS

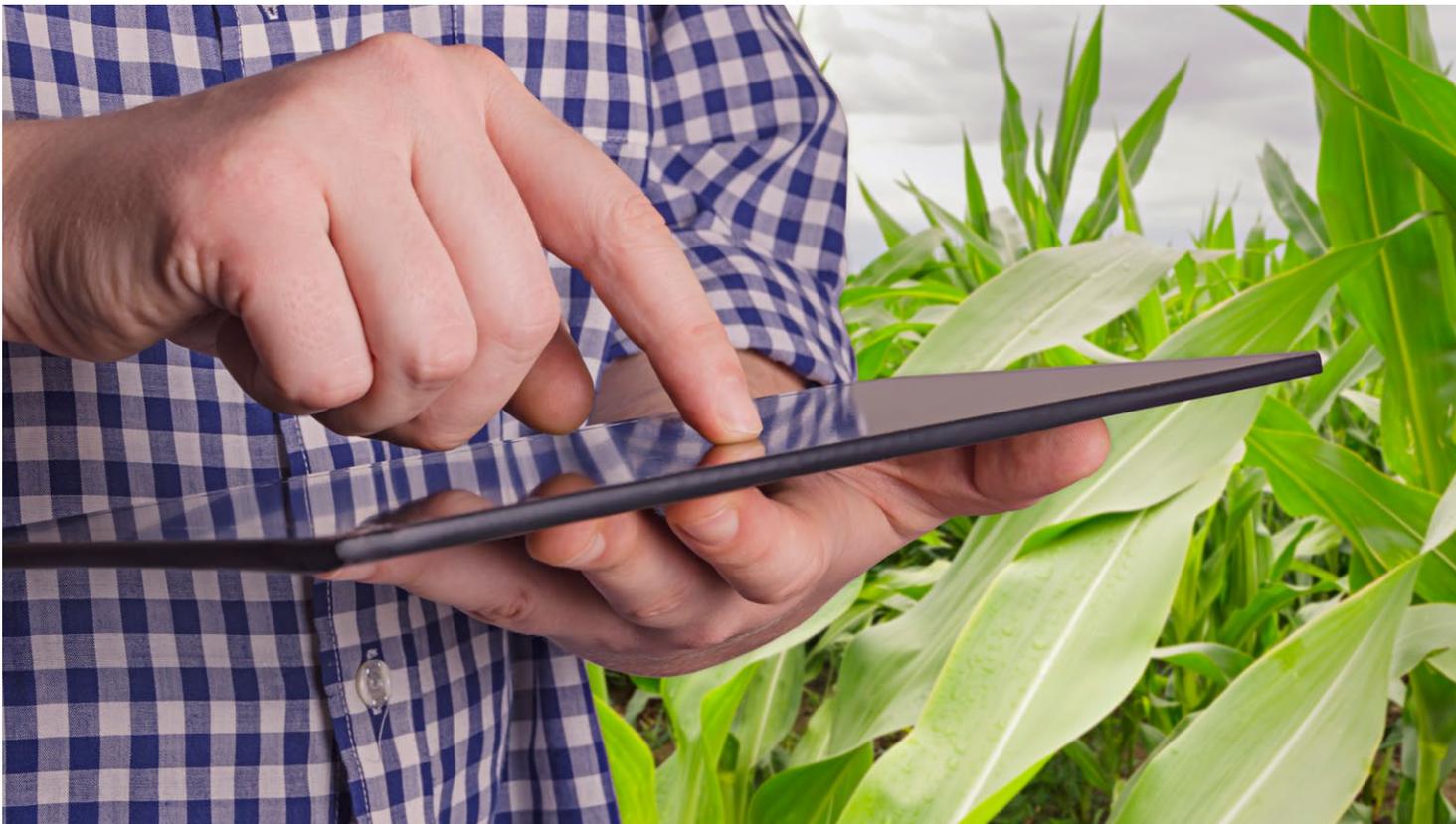
People who worked in the fertilizer industry and having remarkably contributed to the development of the sector, or to the industry's challenges and issues.

INDUSTRY STRUCTURE

Under five different banners, the members of PACN operates five distribution centers and almost 100 blending plants and warehouses spread to serve all agricultural areas of Quebec. They also own an important fleet of transportation and fertilizer application equipments, made available to agricultural producers. Moreover, the industry provides technical and scientific expertise, allowing agricultural producers to apply, follow and measure the effectiveness of their fertilization plan. Members of the PACN have all the necessary infrastructures, including laboratories, measuring equipments, computer programs and geomatic equipments to support them. Consultants working for PACN members also assist agricultural producers on the following activities: sowings and threshings, phytosanitary follow-ups, screenings, recommendations, etc.

PACN MEMBERS EMPLOY OVER 1,200 PEOPLE IN QUEBEC, INCLUDING ALMOST 300 PLANT PRODUCTION CONSULTANTS.

They were all trained and have acquired, over the years, knowledge and considerable expertise in plant production. The consultants have a privileged contact with agricultural producers. Their mandate is to help these producers meet their fertilization needs for the preparation and application of AEFs, development and preparation of appropriate inputs, agronomic follow-up, data gathering and assessment of qualitative and economic results.



PROGRAM 2019

CONGRESS & ANNUAL GENERAL MEETING

THURSDAY SEPTEMBER 26, 2019

Please note that all the conferences are in French

1:00 p.m. Accueil des participants

1:30 p.m. Welcome

1:45 p.m. Files updates (Part I)

2:15 p.m.



THE PORK SECTOR: OUTLOOK AND ISSUES

David Duval, Chairman, Les Éleveurs de porcs du Québec and **Jean Larose, agr.**, Senior Manager, Les Éleveurs de porcs du Québec

For several years, Quebec's pork industry has been forging closer links among its members, working together to face the sector's challenges and issues, as well as take advantage of opportunities: trade tensions affecting exports, farm investments, income security, financial support from governments and sustainable development of Quebec's pork sector.



3:30 p.m.



QUÉBEC'S GRAIN PRODUCTION: OUTLOOK FOR 2019-2029

Christian Overbeek, Chairman, Producteurs de grains du Québec

Grains were the first crops farmed on Québec's territory, 1000 years ago. This production has always taken in stride the challenges and opportunities that arose in the last millennium. Let's see what lies ahead in the next years for this thriving market.

4:30 p.m. End of the conferences

Recognition of Mr. Pascal Alary, Agr., former director of the La Coop network, as an honorary member of the PACN

6:00 p.m. Cocktail

7:15 p.m. Dinner & networking evening

FRYDAY SEPTEMBER 27, 2019

7:30 a.m. Delegates Breakfast

8:30 a.m. Annual General Meeting

9:30 a.m. Files updates (Part II)

10:00 a.m.



PESTICIDES AND THE AGRONOMIC PRACTICE

Michel Duval, Agr., Chairman, Ordre des agronomes du Québec

Use of pesticides (and fertilizers) leads to widespread criticisms; from the consumer standpoints, pesticides are a threat to public health, a nuisance for the environment and a danger for pollinators. These fears are quite legitimate. They need to be taken into account in crop protection interventions. Our role as crop protection stakeholders helping to reach these goals of reducing pesticide use has been questioned. We must adapt to the consumer demands and change some of our practices. Are we ready to meet this challenge with more transparency?

11:15 a.m.



AGRI-FOOD IN THE SPOTLIGHT; HOW TO DEAL WITH NEW TRENDS

Éric Gamache, Senior Manager, TACT Intelligence-conseil

Media are now more focused on farm issues than they were before. Isolated phenomena, in Québec only or all over the world, or a fractured perception between urban and rural areas? Insight on the actions to be taken to enhance the sector's distinctive features and satisfy the concerned and preoccupied consumers in their pursuit of knowledge.

12:00 p.m. End of the activities



REPORT OF THE
**PRESIDENT-CHIEF
EXECUTIVE OFFICER**





UN SERVICE AGRONOMIQUE

AGRO PERFORMANT



Une approche agronomique durable et sur mesure
dans le respect des exigences réglementaires.

INTÉGRITÉ

RIGUEUR

PERFORMANCE



Découvrez la nouvelle fonctionnalité **parcelles géoréférencées**
de l'**application Agrocentre**.



Recherchez le mot «**Agrocentre**» dans l'App Store et sur Google Play.



REPORT OF THE PRESIDENT-CHIEF EXECUTIVE OFFICER

Mr. Yvan Lacroix

It's with great pleasure that I welcome you to the 63rd PACN Congress and General Meeting. We just completed another year, filled with major challenges and issues. PACN continues to engage in several issues, with the objective to meet the needs of its members, as well as those of the plant and the whole agriculture and agri-food sector.



CHALLENGES, ISSUES AND OPPORTUNITIES

The new Québec's Bio-Food Policy, the implementation of the new Pesticide Regulations, as well as the related Monitoring and Consulting Committees, the media and public statements on possible conflict of interests for agronomists and technologists working for farm input suppliers, the eternal debate on linked and not linked advisory services, the independence in research and the composition of the different expertise centres Board of Directors, the negative view of the urban population of our activity sector, our profession and our employees, are all issues and challenges facing PACN and its members.

All this surely brings perturbation and questioning within our sector. However, we must consider this situation as an opportunity to adequately implement a communication process, demonstrating to everyone the added-value work done by PACN members contributing to the development of the agri-food sector while respecting its mission. "Promote plant health with a sustainable agri-food industry".

"A sustainable agri-food industry" means an advisory services intervention taking into account adequate cropping practices to protect human health and environment, while ensuring a competitive and profitable agriculture, with an affordable price for Québec's products at the grocery store.

In such a context, in terms of the Bio-Food Policy, "Guideline-03": Attractive and responsible businesses" is even more relevant to us. Two sections related to this orientation will require interventions and solutions from PACN and its members. Those two sections are the following:

- 3.2 Strengthen the establishment of responsible business practices:** providing support and training to businesses, advisors' expertise, sustainable and strategic development
- 3.4 Favour concerted approaches to protect health and environment:** climate change and energy, water quality, soil health and biodiversity, pesticides, food spoilage and losses, value-added co-products and circular economy

To meet the challenges presented by these two sections over the next years, PACN will focus on the following **three priority actions**:

- 1 Implementing the 4R Nutrient Stewardship Program
- 2 Collaborating on the implementation of Quebec's Pesticides Strategy
- 3 Close monitoring of the role of advisory services providing support to farm business.

To accomplish these three actions, there will be no other options but to develop collaborations with other concerned sector stakeholders.

LINKED/NOT LINKED ADVISORY SERVICES ISSUE

It's hard to ignore the media hype around the agronomist profession, especially during the recent Ordre des agronomes du Québec (OAQ) election campaign.

We sincerely think that the linked/not linked advisory services issue will more than ever be part of the agriculture and agri-food industry debates, both for agronomists and technologists.

PACN's position has always been the following:

- Equality, efficiency and optimization of available public-private advisory services resources. Working together to move forward our agricultural and agri-food sectors;
- An interdisciplinary approach to help farm businesses to reach their technical, economical and profitability goals;
- An interdisciplinary approach to implement farm practices to ensure public health and environmental protection;
- Regardless of the origin of the advisory services offered (public or private), every farmer has the right, in all fairness, to a financial aid for every subsidized deliverable.

The principle that there is one type of agronomist or technologist must be paramount, and that, regardless of the employer and/or the field of activities.

INVOLVEMENT IN THE SECTOR

With its multiple interventions, PACN is contributing to the vitality, expansion and sustainability of our agriculture and agri-food sector.

Thus, PACN and/or its industry representatives sat or sit on the following organizations:

- Groupe de concertation du secteur des grains du Québec (GCSGQ):
 - Board of Directors and Executive Committee
- Centre d'expertise en gestion agricole (CEGA; Farm Management Expertise Centre):
 - Board of Directors
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ):
 - Working Committee on the 2018-2025 Bio-Food Policy implementation
- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC):
 - Pesticide Regulations Advisory Committee (Agronomic Justification and Prescription)
- Centre de référence en agriculture et en agroalimentaire du Québec (CRAAQ):
 - Soil Chemistry and Fertility Commission
 - Ad Hoc Nitrogen Steering Committee
 - Ad Hoc Field Soil Sampling Committee
- Ordre des agronomes du Québec (OAQ):
 - OAQ Pesticides Working Group

Year after year, PACN maintains relationships with several of the stakeholders from the agricultural and agri-food sector, including:

- Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC):
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)
- Ordre des agronomes du Québec
- Les Producteurs de grains du Québec
- Fertilizer Canada
- CropLife Canada

ADMINISTRATIVE STRUCTURE AND STAFF

The Board of Directors has met several times during the 2018-2019 year. During these meetings, the Directors have closely monitored, among other things, budgets and cash flow, as well as reviewed various issues they were presented with, in order to set PACN's positions.

ACKNOWLEDGEMENTS

On a more personal note, it's a great pleasure for me to work collaboratively with the members of the Board, and I thank them for their trust. I would also like to thank everyone involved in the committees or work groups related to the issues of the association. Finally, I want to thank the permanent staff supporting me, for its dynamism and due professional care.



Yvan Lacroix
President-Chief Executive Officer



REPORT OF THE
FERTILIZER COMMITTEE



Les rendements supérieurs commencent avec **LA CHAUX NATURELLE**

Certifiée BNQ norme 0419-070

**Ensemble pour
des sols en santé
et productifs!**



Association des producteurs
de pierre à chaux du Québec inc.

450 340-0518 | www.appcq.com

Carrière d'Acton Vale

Acton Vale
450 546-3201

**Les Carrières de
Saint-Dominique**

Saint-Dominique-de-Bagot
450 774-2591

**Les Carrières de
Saint-Ferdinand**

Saint-Ferdinand
418 428-9511

Omya Canada inc.

Concassage Pelletier
Saint-Armand
450 248-7972

REPORT OF THE FERTILIZER COMMITTEE

Mr. Vincent Couture, Agr., Committee Chair

In the past year, and because of the issues under the Crop Protection Committee's responsibility, the Agronomic Committee has decided to modify its mandate to focus its work solely on the issues related to fertilizers and change its name to "Fertilizer Committee".



SOIL CHEMISTRY AND FERTILITY COMMISSION (SCFS)

MANDATES AND MEMBERSHIP

SCFC is the reference organization for soil management and crop fertilization in Québec. It rallies experts and resources, and act as leader in complex-issue analysis with technology monitoring and debates, to define an appropriate consensus in a sustainable production context. Its philosophy is included in the "Fertilization Reference Guide" (FRG), integrating Québec's official recommendations in a coherent way. The members include, amongst others, Mr. Alexandre Mailloux and Ms. Lucie Kablan from Sollio Agriculture.

FRG REVIEW

Under the responsibility of Mr. François Labrie, a PACN ad hoc Committee has been appointed to review the chapters of the current Fertilization Reference Guide (FRG2) of the Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ), review required to complete the next edition (FRG3). This Committee will be reviewing chapter 9 (Synthetic Fertilizers)

The Committee members are:

- Vincent Couture, La Coop Comax
- François Labrie, Agr., Sollio Agriculture
- Jean-Francois Lemoine, Agrocentre Farnham Inc.
- Pierre Doré, Agr., MBA, Synagri Québec
- Catherine Faucher, Agr., Agrocentre SQS
- Christine Landry, IRDA
- Julie Boudreau, APNC-PACN
- Julie Boisvert, Club Agri-durable
- Noura Ziadi, AAC

Mr. Lotfi Khiari, Ph. D., agronomist and member of the Soil Chemistry and Fertility Commission, professor of Soil Management in the Soil and Agri-Food Engineering Department, Laval University, and is also the scientific editor for FRG3.

The ad hoc Committee has started its review work at the beginning of 2019 and will continue until January 2020. It will take into account these specific points:

- Review issues like nitrogen stabilizers
- Fertilizing materials table
- Addition of new fertilizers
- Removal of products that no longer exist
- Updates on new innovations
- New environmental protection method
- Indication for low availability products
- Agronomic explanations for the product contributions and their impact on the plants
- Method update

PACN wants to thank Mr. François Labrie for his collaboration.

ACKNOWLEDGEMENTS

PACN thanks the Fertilizer Committee members:

- **Mr. Vincent Couture, Agr.**, La Coop Comax, Committee Chair
- **Ms. Catherine Faucher, Agr.**, Agrocentre SQS
- **Mr. François Labrie, Agr.**, Sollio Agriculture
- **Mr. Jean-François Lemoine, Agr.**, Agrocentre Farnham
- **Mr. Pierre Doré, Agr., MBA**, Synagri Québec
- **Ms. Julie Boudreau**, PACN



REPORT OF THE
PHYTOSANITARY COMMITTEE

REPORT OF THE PHYTOSANITARY COMMITTEE

Mr. Jean Durand, Agr., Committee Chair

In 2015, PACN's Crop Protection Committee main goal was to contribute to the implementation of the 2015-2018 Quebec's Pesticides Strategy by developing positions with other relevant stakeholders.

Last year was important on the communication level, explaining why the Crop Protection Committee joined forces with the Communication Committee to move forward most of the issues.



REGULATION MODIFYING THE PESTICIDE MANAGEMENT CODE – REGULATION MODIFYING THE REGULATION RESPECTING PERMITS AND CERTIFICATES FOR THE SALE AND USE OF PESTICIDES

The 2015-2018 Quebec's Pesticides Strategy represents the main guidelines and goals that will guide the government actions over the next years. These propositions resulted in the legislative and regulatory modifications (Regulation modifying the Pesticide Management Code – Regulation modifying the Regulation Respecting Permits and Certificates for the Sale and Use of Pesticides). The by-law amendments targeted mainly the agricultural community, tightening the framework around higher-risk pesticides.

IMPLEMENTATION COMMITTEES – PESTICIDES BY-LAW AMENDMENTS

MONITORING COMMITTEE REGULATORY DEMANDS IMPLEMENTATION FOR THE AGRONOMIC JUSTIFICATION AND PRESCRIPTION.

To address the concerns of some of the agricultural community stakeholders, who think the agronomists preparing the agronomic justification before higher-risk pesticide application do not have the required professional independence, an agreement was signed in February 2018 between the Ordre des agronomes du Québec (OAQ) and the ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC).

This agreement provided for the creation of a Regulatory Demands Implementation Monitoring Committee for the agronomic justification and prescription, under the responsibility of the MELCC. This work will document the problem and make any required adjustments, if needed.

The Monitoring Committee's mandates are the following:

- Examining and analyzing partners' data for the implementation of the agronomic justification and prescription;
- Examining and analyzing all the partners' information on the implementation of the agronomic justification, namely from:
 - OAQ's annual monitoring report, evaluating the professional practices of the agronomists writing agronomic justifications and prescriptions;
 - the annual declarations of the agronomic prescriptions, sent to MELCC by the retailers, and the local information review compiled from these declarations. In this context, MELCC pledges to transmit the information on pesticides volumes sold by retailers and covered by the agronomic justification and prescription, sorted by administrative regions, all while respecting the personal information protection;
- Make recommendations to OAQ, if applicable, to begin work to better guide the agronomists in conflicts of interest situations and take care of problems related to their Code of Conduct;
- Make recommendations to MELCC, if applicable, on the implementation of the agronomic justification and prescription to improve the issues raised by the Committee.

Organization Members of the Monitoring Committee:

- MELCC (coordinator)
 - Direction des matières dangereuses et des pesticides
- Ordre des agronomes du Québec
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
 - Direction de la phytoprotection
- Équiterre
- Union des producteurs agricoles
- David Suzuki Foundation
- Fédération des apiculteurs du Québec

Since its creation, the Committee has held several meetings in September and December 2018, as well as January and May 2019. The next meeting is planned in Fall 2019.

REGULATORY DEMANDS IMPLEMENTATION MONITORING ADVISORY COMMITTEE FOR THE AGRONOMIC JUSTIFICATION AND PRESCRIPTION

To help feed the Monitoring Committee's work, MDDELCC has set up an "Advisory Committee" with the mandate to make recommendations about the implementation of the regulatory demands related to the agronomic justification and prescription, and also to ensure the diffusion of the information to all the partners.

This Committee's mandates are the following:

- Examining the Monitoring Committee work's progress;
- Making recommendations to the Monitoring Committee, including in:
 - The way by-law amendments are experienced in each participant's workplace, according to their own activities and issues they met;
 - The way by-law amendments are perceived and experienced by all the agricultural community stakeholders;
- Further disseminate the information received from the Monitoring Committee, as a privileged middleman, to the members of participating organizations and their agricultural community partners;
- Provide the Monitoring Committee any relevant information to help it accomplish its mandate.

Organizations Members of the Advisory Committee:

DEPARTMENTS

- MELCC (coordinator)
 - Direction des matières dangereuses et des pesticides
 - Pôle d'expertise agricole
 - Bureau de l'expertise en contrôle environnemental
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
 - Direction de la phytoprotection

ENVIRONMENTAL GROUPS

- Canadian Association of Physicians for the Environment
- Équiterre
- David Suzuki Foundation

FARMERS' ASSOCIATIONS

- Association des producteurs de fraises et framboises du Québec
- Association des producteurs maraîchers du Québec
- Conseil des vins du Québec
- Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec
- Fédération québécoise des producteurs de fruits et légumes de transformation
- Les Céréaliers du Québec
- Producteurs de grains du Québec
- Les Producteurs de pommes du Québec
- Union des producteurs agricoles
- Fédération des apiculteurs du Québec

MANUFACTURERS AND FARM INPUT SUPPLIERS

- Association des marchands de semences
- CropLife Canada
- La Coop fédérée
- Synagri

ASSOCIATIONS AND PROFESSIONAL BODIES

- Association des conseillers en agroenvironnement du Québec
- Professional Association in Crop Nutrition
- Ordre des agronomes du Québec
- Office des professions du Québec
- Ordre des technologues professionnels du Québec
- Pôle d'excellence en lutte intégrée
- VIA Pôle d'expertise en services-conseils agricoles

The first Committee meeting was held on May 23, 2019. During this meeting, PACN stressed the importance of clarifying the scope of the Committee's mandate to avoid any confusion during the next meetings and thus ensure to objectively drive forward the Regulation's application and not put the industry on trial.

BRIEF PRESENTED AS PART OF THE INITIATIVE MANDATE OF THE COMMITTEE ON AGRICULTURE, FISHERIES, ENERGY AND NATURAL RESOURCES (CAFENR)

In the last months, debate on the crop protection products has led to the implementation of a Parliamentary Committee. CAFENR deputies will examine the "pesticides" impact on public health and the environment, as well as available of future innovative replacement practices in the agrifood industry, to recognize Québec's industry competitiveness".

This initiative mandate reflects a keen interest to discuss these questions. These public audiences will be held in Fall 2019 and, we hope they will help clarify some erroneous facts that were conveyed during the last months. This is why Crop Protection Committee members, jointly with the Communication Committee members, has worked on the preparation of a brief that will be presented to CAFENR.

In this brief, PACN wanted to remind CAFENR that its members, caring about a coordinated crop protection practice for a production respecting the environment with acceptable yields, favour the wise choice of crop protection products by using techniques and equipment as well as good crop practices (e.g. riparian strips).

PACN also wanted to stress the importance and the role of professionals working with farmers. It was important to specify again that they are all governed by Codes of Ethics and Conduct. Therefore, no matter the employer, agronomists all have the same Code of Ethics. It's the same for the agricultural technologists. The professionals have a fundamental role providing support to farmers with pesticides management. However, farmers will always have the responsibility to take the final and knowledgeable decision.

To reduce the impacts of pesticides use on human health and environment, including the development of innovative techniques, PACN reaffirms that the responsibility is up to all the stakeholders; we all have a role to play, within our areas of expertise.

ACKNOWLEDGEMENTS

PACN thanks the members of the Crop Protection Committee and the Communication Committee:

CROP PROTECTION COMMITTEE

- **Mr. Jean Durand, Agr.**, Syngenta, Committee Chair
- **Mr. Michel Brosseau, Agr., M. Sc.**, La Coop fédérée
- **Mr. Georges Chaussé, T.P., MBA**, Association des marchands de semences du Québec
- **Mr. Yannick Méthot, Agr.**, Agrocentre SQS
- **Mr. Darell Pack**, CropLife Canada
- **Ms. Julie Boudreau**, PACN
- **Mr. Yvan Lacroix**, PACN

COMMUNICATION COMMITTEE

- **Mr. Benoit Brunelle, Agr.**, Agrocentre SQS, Committee Chair
- **Mr. Jean Boudreau, Agr.**, William Houde
- **Mr. Dany Gagnon, T.P.**, Sollio Agriculture
- **Mr. Jean Durand, Agr.**, Syngenta
- **Ms. Marie-Claude Durand**, PACN
- **Ms. Oriane Wion**, PACN
- **Mr. Sébastien Lacroix**, PACN
- **Ms. Julie Boudreau**, PACN



REPORT OF THE
**4R NUTRIENT STEWARDSHIP
COMMITTEE**

REPORT OF THE 4R NUTRIENT STEWARDSHIP COMMITTEE

Mr. Stéphane Beaucage, Committee Chair



The association continued its collaborative work with Fertilizer Canada to set up the 4R - Nutrient Stewardship Program.

PROGRAM'S PHILOSOPHY

To ensure adequate fertilization and increased crop yields, professionals will be able to count on the 4R – Nutrient Stewardship Program: Right Source, Right Rate, Right Time and Right Place®. This nutrient stewardship scientific framework will help farmers adjust fertilizers to the specific needs of their fields and crops.

Using the right fertilizer rate, from the right source and used at the right time and at the right place, farmers are making sure that nutrients – nitrogen, phosphorus and potash – are absorbed efficiently by crops and not washed out by water or dispersed in the air.

TRAINING

The memorandum of understanding between Fertilizer Canada and PACN plans that for the first year (2019-2020), the entire advisory services network will be trained on the 4R philosophy, adapted to their specialty and the specific geographic areas where they work.

An advisor-trainer was hired and the training sessions will begin by Fall 2019. Details were not yet available at the time of writing these lines, but you surely have received the information about these training sessions by now.

It's important to know that the 4R framework is also intended as an important contribution to reach the goals of the 2018-2025 Bio-Food Policy of the Quebec Government.



RIGHT SOURCE



RIGHT RATE



RIGHT TIME



RIGHT PLACE

PACN'S GOALS

The ultimate goal for PACN is simple: maximize crop nutrient intake for optimized yields, thus farm profitability, while reducing environmental impacts.

NEXT STEPS

After implementing the advisory service training sessions, PACN will have to reinforced environmental management while helping farmers to adopt beneficial management practices (BMP) based on the 4R Nutrient Stewardship Program concepts.

ACKNOWLEDGEMENTS

PACN thanks the 4R Committee members:

- **Mr. Stéphane Beaucage**, Agro-100, Committee Chair
- **Mr. Richard Adam, Agr.**, Agrocentre Fertibec
- **Mr. Vincent Couture, Agr.**, La Coop Comax
- **Mr. Denis Lévesque, Agr.**, Synagri
- **Mr. Abderrezak Khedim, Agr.**, William Houde
- **Mr. Sébastien Lacroix**, PACN
- **Ms. Julie Boudreau**, PACN



EVENTS REVIEW

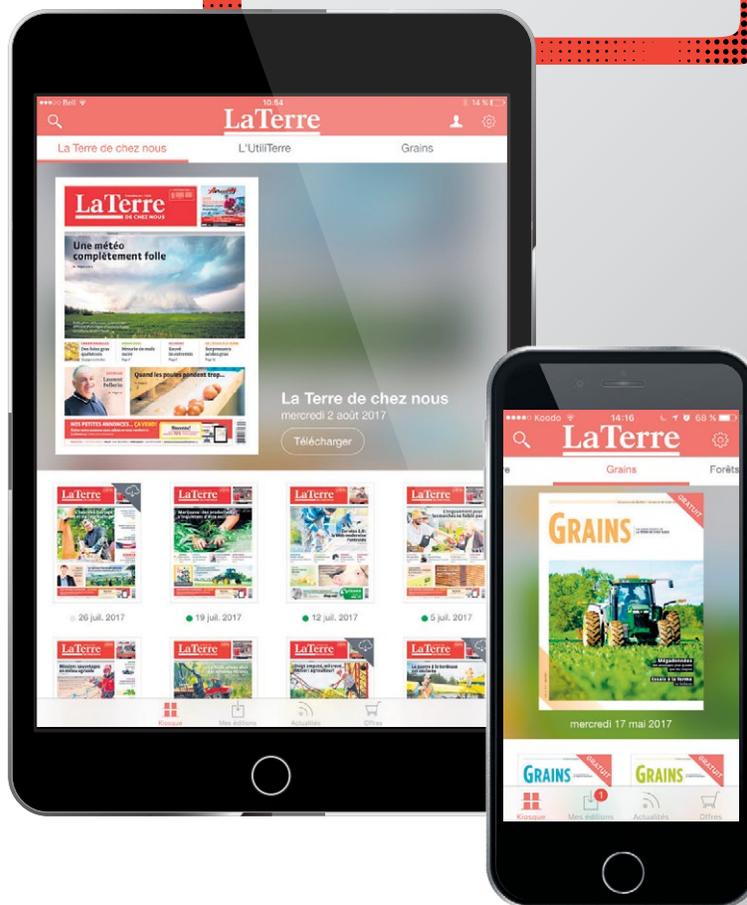
Téléchargez-la dès maintenant

LaTerre

Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

Votre journal est disponible dans un format numérique plus convivial et plus facile d'utilisation que jamais. L'information agricole au creux de la main. Que vous soyez sur iOS ou Android, sur tablette ou téléphone intelligent, **l'application La Terre** vous permet de consulter votre hebdomadaire et ses publications associées, *L'UtiliTerre*, *Forêts de chez nous* et *Grains*, où et quand vous le souhaitez.



Propulsé par



JLD-LAGUÉ

Fondée en 1929
La Terre
DE CHEZ NOUS

TOUJOURS
#1

EVENTS REVIEW

CONGRESS AND ANNUAL GENERAL MEETING

SEPTEMBER 27 AND 28, 2018

More than 70 people attended the 62nd PACN Congress and Annual General Meeting, held at the L'Estérel Resort, in the Laurentians.

This time again, the event was held over two days. During the first day, on Thursday, the first part of the Association's main issue update was presented, followed by two conferences:

- "Risks of conflicts of interest related to performance incentives" by Mr. Michel Duval, Agr., Chair of the Ordre des agronomes du Québec.
- "Implementation of the Quebec component of the 4R Nutrient Stewardship Program" by M. Stéphane Beaucage, Vice-Chair of PACN and President-Chief Executive Officer of Agro-100 Itée, with Julie Boudreau, Project Manager for PACN.

In the evening, the participants enjoyed a cocktail, a banquet and an evening of networking.

The Annual General Meeting was held on Friday morning, followed by the second part of the Association's main issue update. Afterwards, two conferences were presented:

- "Presentation of PACN's 2018-2019 communication plan", by Mr. Éric Gamache and Mr. Samuel Tremblay, respectively Senior Director and Senior Advisor at TACT Intelligence-conseil.
- "Visiting the Trump planet" by Nicolas Mesly, agro-economist, freelance photographer and journalist specializing in agri-food and ecological issues.

LE RENDEZ-VOUS VÉGÉTAL

FEBRUARY 6, 2019

The 11th edition of Le Rendez-vous végétal was a great success with 600 participants, establishing a new record since the 2016 edition! Of that number, 29% were farmers.

The following conferences were presented that day:

- “Reaching 300 bushels of corn” by Ms. Missy Bauer, M. Sc., B&M Crop Consulting Inc.
- “Managing precision nitrogen applications: past, present and future” by Raj Khosla, Ph. D. Colorado State University.
- “Toward better data management” testimony of Billy Beaudry, dta, Les Productions Beaudry Inc.
- “Increased production, trade tensions and the rise of interest rates: Is the outlook for crop industry positive?” by Mr. Jean-Philippe Gervais, Ph. D., Farm Credit Canada
- “Your money is lost in detail - come back to the basics!” by Mr. Louis-Yves Béland, T.P., Institut de technologie agroalimentaire
- “Weed management in corn; my observations over 25 years of field research” by Mr. Peter Sikkema, Ph. D., Guelph University.
- “How to sort out fact from fiction in health-related matters?” by Mr. Jonathan Jarry, M. Sc., Office for Science and Society, McGill University.

Mobilization and involvement of the different industry stakeholders allowed once again the organization of a high quality event, and really appreciated by all.

ORGANIZING COMMITTEE:

- **Mr. Éric Dionne, Agr.**, Committee Chair, Synagri SEC
- **Mr. Louis-Yves Béland, T.P.**, Great Plains
- **Mr. Jacques Boutin, Agr.**, Nova Grain Inc.
- **Mr. Paul Caplette, dta**, Céréales Bellevue Inc.
- **Ms. Louise-Marie Cloutier, Agr.**, William Houde ltée
- **Mr. Jean-François Foley, Agr.**, M. Sc., BASF Canada
- **Mr. Benoit Forest**, La Coop Novago
- **Mr. Maurice Hénault, Agr.**, Association des négociants en céréales du Québec (ANCO)
- **Mr. Yannick Méthot, Agr.**, Agrocentre SQS
- **Mr. Michel Montpetit, Agr., MBA**, Farm Credit Canada
- **Marie-Andrée Noel, Agr.**, Agrocentre Saint-Pie
- **Mr. Pierre Pagé, Agr., MBA**, Synagri SEC
- **Mr. Ghislain Pion**, Pôle d'expertise
- **Mr. Vincent Tétreault, Agr.** Pioneer
- **Mr. Yvon Thérien, Agr.**, Le Bulletin des agriculteurs
- **Ms. Audrey Vernier, T.P., dta**, Agro-100 ltée
- **Ms. Salah Zoghliani**,
Les Producteurs de grains du Québec
- **Ms. Marie-Claude Durand**, PACN
- **Mr. Sébastien Lacroix**, PACN
- **Ms. Marie-Ève Lepage Boudreau**, PACN
- **Ms. Oriane Wion**, PACN

SUGAR SHACK LUNCH

MARCH 29, 2019

The “Sugar Shack” event, held at the Cabane à sucre Claude Benoît, in Saint-Hyacinthe, has attracted over 55 people.

In addition to the presentation of the association’s main issues by Mr. Yvan Lacroix, President-Chief Executive Officer, participants listened to the conference and interactive workshop “Pesticides in 2019: an animated (or heated?) debate requiring a coordinated response”, presented by Mr. Éric Gamache, Vice-President of TACT Intelligence-conseil.

A cocktail and a typical sugar shack meal were offered afterwards.



Association professionnelle
en nutrition des cultures
Professional Association
in Crop Nutrition

et ses partenaires

ANCO inc.
Association des négociants
en céréales du Québec inc.



leBulletin
des agriculteurs

présentent :

Le Rendez-vous

végétal

Cultiver la
PERFORMANCE

12 FÉVRIER
2020

CENTRE DE CONGRÈS
DE SAINT-HYACINTHE

SOYEZ-Y!

rv-vegetal.com

#rvvégétal

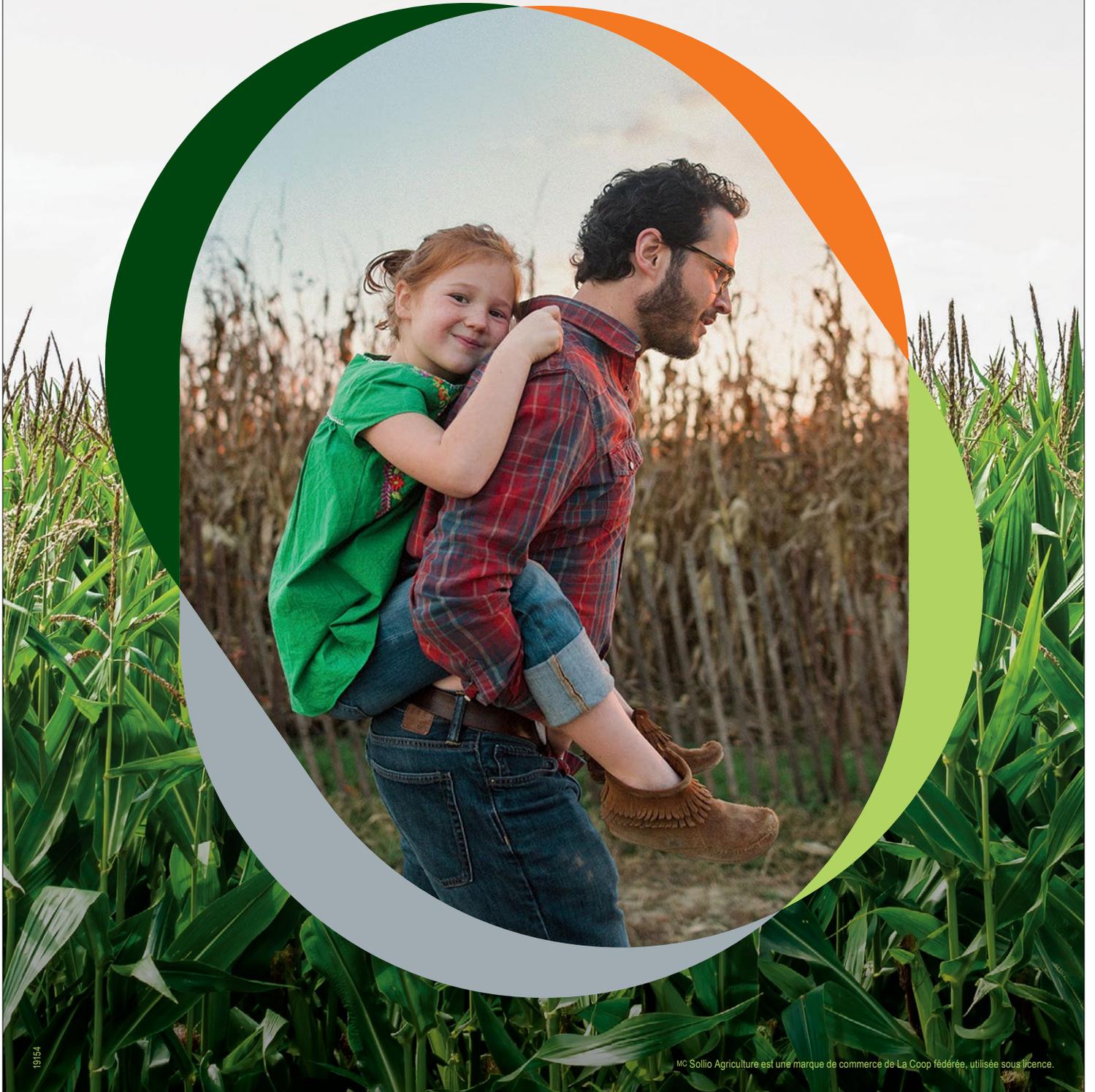




**Sollio
Agriculture**

L'agriculture qui va dans le bon sens.

Guidée par son gros bon sens, la Division agricole de La Coop fédérée devient Sollio Agriculture. Bienveillant, terre à terre et performant grâce à la force de ses réseaux qui s'étendent à l'échelle canadienne, Sollio Agriculture continuera de travailler main dans la main avec les producteurs d'ici pour assurer leur prospérité, celle de leur famille, celle de leur communauté. Ensemble, allons dans le bon sens.





Association professionnelle
en nutrition des cultures
Professional Association
in Crop Nutrition

4790, rue/road Martineau, bureau/Suite 100
Saint-Hyacinthe (Québec) J2R 1V1

Téléphone/Phone : 450 799-0968
Fax : 450 799-2445

info@apnc-pacn.com
www.apnc-pacn.com